

L'agglo s'engage pour une meilleure qualité de l'air avec le projet AQAH

Madame, Monsieur,

Les élus ont approuvé la participation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au projet "Mieux connaître pour mieux agir sur la qualité de l'air en Hauts-de-France" (AQAH), mené par l'association ATMO Hauts-de-France.

Cette initiative vise à approfondir les connaissances sur les polluants émergents (PFAS, microplastiques notamment), afin de mieux répondre aux préoccupations des habitants et d'améliorer la qualité de l'air. En effet, ces substances, non réglementées pour la surveillance de la qualité de l'air, sont peu étudiées mais présentent pourtant des risques potentiels pour l'environnement et la santé.

Le projet AQAH s'étendra sur trois ans, du 1er septembre 2024 au 31 décembre 2027. Il inclura la participation de neuf Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) adhérents, ainsi que l'association Air et Moi et deux fédérations des centres sociaux. Le coût total du projet est de 3 millions d'euros, cofinancés par plusieurs fonds européens, avec une participation de la CUD à hauteur de 60 000 euros sur la durée du projet.

Cette participation confirme l'engagement de Dunkerque pour la préservation de la qualité de l'air et la protection de la santé de ses habitants, renforçant ainsi son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

En vous souhaitant bonne réception.

Ville de Dunkerque